

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d' ARRAS
Canton de BAPAUME
Commune de **METZ-EN-COUTURE**
tél: 03.21.48.31.75
mairie.metzencouture@orange.fr

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 Août 2016 à 18 HEURES 30

Convocation : 27/07/2016

Affichage : 27/07/2016

L'an deux mille seize, le trois août à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Metz en Couture, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances pour une réunion ordinaire en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel Lalisce, Maire

Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

Mr Michel Lalisce - Mr Lionel Delsaut - Mme Navarro Nicole - Mme Lefebvre Julie - Mme Stéphanie Plaisant-
Mme Lucette Cathelain- Mme Obry Corinne

Mr. Richard Risso - Mr Philippe Coquel- Mr Jean-Luc Capon- Mr Frédéric Gérard

Etaient absents excusés : Mme Chrystèle Lectez, Mr Thierry Fontaine.

Etait absent : Mr Patrick Machut.

Mr Lionel Delsaut a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur le Maire est détenteur de la procuration de Mme Chrystèle Lectez.

Monsieur Lionel Delsaut est détenteur de la procuration de Mr Thierry Fontaine

14 membres convoqués

11 présents et 2 procurations

1- Projet d'achat de la propriété Dazin rue d'Elboise en vue de la pérennisation de « notre » boulangerie de la recherche de locaux pour le stockage du matériel de la commune et de la création d'un atelier municipal:

Monsieur le Maire rappelle que Monsieur Vaillant, cleric de Maître Blondel, Notaire à Bapaume propose à la commune la propriété de Monsieur Dazin d'une superficie de 3030m² pour un montant de 30 000€ frais notariés compris.

La propriété de Monsieur Dazin comprend les parcelles suivantes :

- section A 285, terrain agricole d'une contenance de 475m²

-section A286, terrain agricole d'une contenance de 835 m²

-section A 289, terrain d'une contenance de 1720 m² comprenant un bâtiment commercial tenu par Madame Ferré Béatrice, propriétaire du fonds de commerce, une maison d'habitation, des dépendances agricoles attenantes à l'habitation et un hangar agricole.

Monsieur le Maire informe les membres que Madame Ferré Béatrice est intéressée par les murs de son commerce, la maison d'habitation et des dépendances attenantes.

Après discussion et délibération, à l'unanimité des présents et des représentés, les membres du Conseil Municipal acceptent la proposition faite par Maître Blondel, au prix de 30 000€ frais notariés compris avec vente par la suite à Mme Ferré Béatrice de la boulangerie, de l'habitation mitoyenne et des dépendances mitoyennes à cette habitation.

2- Le bureau de poste

Monsieur le Maire informe les membres que le bureau de poste sera définitivement fermé le 28 octobre 2016 avec à la suite l'ouverture du relais poste au magasin Proxi le 17 novembre 2016.

Ouverture du relais poste chez Proxi le 17 novembre 2016

Il invite les membres du Conseil Municipal à réfléchir sur le devenir des locaux remis à disposition par la Poste.

3 -Acquisition partagée d'un lave vaisselle pour la salle des Fêtes :

Présentation du devis d'un lave-vaisselle frontal établi par Artois Equipement Collectivité 62217 Tilloy les Mofflaines.

Après discussion et délibération, à l'unanimité les membres acceptent la proposition d'Artois Equipement Collectivité hors option installation pour un montant de 1935€ HT.

Les membres souhaitent que la garantie du matériel soit portée à 2 ans.

Monsieur le Maire souhaite faire un don de 1000€ pour participer à cet investissement.

A l'unanimité des présents, cet achat et le don sont acceptés.

Divers

1-Lecture d'un courrier de l'Association Flash Dance sollicitant la gratuité de la salle des Fêtes pour l'organisation de 2 manifestations.

Avec une abstention et 10 voix pour, les membres du Conseil Municipal acceptent de mettre à disposition gratuitement de la salle des Fêtes pour l'organisation de 2 bourses à vocation sociale, l'une aux vêtements et l'autre aux jouets.

2-Soutien à l'investissement public 2016

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 23 mars 2016, les membres ont sollicité 2 subventions au titre de la dotation d'Etat dédié au soutien à l'investissement public pour un projet d'installation d'une chaudière gaz à condensation et pour les travaux de remplacement des huisseries à l'école communale Jules Ferry. Ces demandes ne sont pas retenues, ces dossiers seront représentés en 2017.

3-Information de la Fédération départementale d'énergie électrique :

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 10/12/2014, les membres ont souhaité adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'électricité coordonné par la FDE.

La FDE informe les collectivités adhérentes que EDF a été retenue comme fournisseur d'électricité.

Le contrat est établi sur une durée de 3 ans à prix fixe avec une économie moyenne de 11% sur nos factures de consommation d'électricité.

4-Délibération à prendre pour la CCSA : avis sur le projet de gouvernance suite à l'extension du périmètre de la Communauté de Communes du Sud Artois.

A l'unanimité des présents et des représentés, les membres du Conseil Municipal décident d'approuver la nouvelle gouvernance de l'intercommunalité du Sud Artois en fixant le nombre de conseillers communautaires titulaires à 86 conseillers, d'approuver le principe de désignation d'un conseiller communautaire suppléant pour les communes ne disposant que d'un seul conseiller communautaire titulaire et d'adopter la répartition proposée, par communes, des Conseillers Communautaires.

5-Pour information, Monsieur le Maire fait part de l'autorisation accordée pour l'installation de 6 éoliennes sur les communes de Noyelles Sur Escaut (une éolienne), Ribécourt (3 éoliennes) et Cantaing sur Escaut (2 éoliennes).

6-Notre demande d'adhésion au SIESA se concrétise, les conseillers techniques de Véolia, prestataire du SEISA ont visité nos installations (puits, château d'eau, état du réseau) en compagnie de Monsieur Delsaut

7-Le chantier de remplacement des huisseries extérieures côté rue est en voie d'achèvement. Il reste principalement les stores d'occultation à installer.

8-L'installation des jeux publics sur l'aire de jeux « Maurice Majot » est en cours.

9-Information sur la transmission d'un courrier adressé à un tiers pour un dépôt non réglementaire d'écumes de sucrerie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h15.

Monsieur le Maire rappelle la prochaine réunion prévue le mercredi 07 septembre 2016 à 18h30.